

---

## MANDAT DU GROUPE DE TRAVAIL SANDRE

*STANDARDISATION ET ECHANGE DES DONNEES DE SURVEILLANCE DE LA QUALITE  
PHYSICO-CHIMIQUE DU BIOTE  
DANS LES EAUX SUPERFICIELLES CONTINENTALES ET LITTORALES*

**Titre : Mandat Sandre – Standardisation et échange des données de surveillance de la qualité physico-chimique du biote dans les eaux superficielles continentales et littorales**

Créateur : Système d'Information sur l'Eau - Office de l'Eau et des Milieux Aquatiques

Contributeurs : Office International de l'Eau / Sandre

Date : 2018-09-24

Type : Texte

Format : PDF

Identifiant :

Langue : fra

Couverture spatiale : France métropolitaine

Couverture temporelle :

Droits d'usage : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr>

---

## Table des matières

---

1.. Contexte technique et réglementaire.....	2
1.1Le biote comme matrice environnementale.....	2
1.2La mise en place de normes de qualité environnementale (NQE).....	2
2.. Objectifs.....	3
3.. Organisation.....	3
4.. Livrables et délais.....	4
5.. Membres.....	5
6.. ANNEXE : Fiche d'impact des projets de modification de spécification Sandre.....	6

### 1. Contexte technique et réglementaire

---

Les connaissances scientifiques sur le devenir et les effets des polluants dans l'eau ont considérablement évolué au cours des dernières années. Nous en savons davantage sur le milieu de l'environnement aquatique (eau, sédiments ou biote) dans lequel une substance est susceptible d'être trouvée et dans lequel sa concentration est donc la plus susceptible d'être mesurable.

#### 1.1 Le biote comme matrice environnementale

---

Dans le cadre de la surveillance chimique des milieux aquatiques, les organismes vivants représentent une matrice intéressante car ils donnent des informations complémentaires sur certains micropolluants que n'apportent pas les analyses sur l'eau, la matière en suspension ou les sédiments (fraction biodisponible, bioaccumulation des substances hydrophobes...).

Le développement et la standardisation de l'utilisation des organismes aquatiques (i.e., le biote) en tant que supports analytiques sont devenus une priorité depuis l'adoption par la Communauté européenne de la DCE (EC, 2000), et la publication de la directive fille (EC, 2008) définissant notamment des normes de qualité environnementale (NQE) dans le biote pour trois des 33 substances prioritaires : l'hexachlorobenzène (10 µg/kg), l'hexachlorobutadiène (55 µg/kg) et le mercure total (20 µg/kg) (concentrations exprimées en poids frais dans les tissus).

#### 1.2 La mise en place de normes de qualité environnementale (NQE)

---

Les Normes de Qualité Environnementale (NQE) sont définies dans le contexte réglementaire de la Directive Cadre sur l'Eau, ou DCE (2000/60/EC) qui établit une politique communautaire pour la gestion des eaux intérieures de surface, des eaux souterraines, des eaux de transition (eaux estuariennes) et des eaux côtières, afin de prévenir et de réduire leur pollution, de promouvoir leur utilisation durable, de protéger leur environnement, d'améliorer l'état des écosystèmes aquatiques et d'atténuer les effets des inondations et des sécheresses.

Les concentrations dans le milieu de polluants sont comparées à une Norme de Qualité Environnementale, ou NQE, définie comme la « concentration d'un polluant ou d'un groupe de polluants dans l'eau, les sédiments ou le biote qui ne doit pas être dépassée, afin de protéger la santé humaine et l'environnement ».

---

Le dernier arrêté en vigueur dans lequel sont définies les NQE par polluants et par matrice environnementale est celui du 27 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface pris en application des articles R. 212-10, R. 212-11 et R. 212-18 du code de l'environnement.

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2018/7/27/TREL1819388A/jo/texte>

cf annexe 8

## 2. Objectifs

---

De nouveaux concepts tels que « LOT » et « INDIVIDU » sont amenés à « faire bouger les lignes » en matière de modélisation du processus d'acquisition de données physico-chimique déjà défini par le Sandre au travers des dictionnaires et scénarii d'échange de données correspondants.

Sur ces nouveaux concepts, des données descriptives viennent s'y « greffer » tels que le poids, la taille, l'âge des individus, l'appellation de taxon de l'individu... Ces données complémentaires sont utiles à l'interprétation des mesures chimiques. Elles sont également nécessaires pour les valider et les qualifier. Ces données complémentaires ne sont pas des données de biologie couvertes par des protocoles de biologie normalisés de terrain. Il s'agit bien de données descriptives complémentaires.

Quel est le devenir de ces données descriptives complémentaires ?

Quelle est l'architecture cible de bancarisation des données chimiques relatives au biote ? Bancarisation dans NAIADES ?

Les analyses sont-elles réalisées par les laboratoires agréés auquel cas faut-il utiliser le standard EDILABO qui présente aussi des limites de flexibilité pour la gestion de nouveaux concepts et données descriptives ?

Faut-il mettre à jour le dictionnaire de données PADD physico-chimiques des eaux superficielles continentales en conséquence ?

Conformément aux décisions du Groupe de Pilotage du Sandre de début 2018, pour faciliter la collecte et la diffusion des informations engendrées dans le cadre de la surveillance chimique du biote dans les eaux superficielles continentales, le Secrétariat technique Sandre a été mandaté pour définir des spécifications techniques permettant de structurer et véhiculer ces informations métiers entre les parties prenantes.

Au vu de la complexité de modélisation et de nature des données à recueillir dans le cadre de la surveillance physico-chimique du biote, le Secrétariat technique du Sandre a jugé préférable de définir des scénarii d'échange de données par type de matrice environnementale ou support (POISSON, GAMMARES, MOLLUSQUES), tout en s'appuyant sur le format text/csv qui s'avère être plus simple d'usage que le format XML pour les utilisateurs.

## 3. Organisation

---

Le groupe de travail est animé par *Yohann MORENO* (Sandre) et *Dimitri MEUNIER* (Sandre) en coordination avec le Chef De Projet *XXX* (AFB). Ce groupe se réunira au minimum 1 à 2 fois en 2018, sachant qu'une première réunion d'un groupe de travail Ad'hoc s'est déroulée pour le suivi chimique du biote poisson en Mai 2017, pour une prise de connaissance des données d'entrée.

Un compte-rendu de chaque réunion est rédigé par le Sandre et diffusé auprès du groupe de travail. Un espace projet collaboratif est mis en œuvre sur le site internet RES'EAU pour l'échange des documents de travail. Des échanges permanents (notamment par la diffusion des comptes-rendus de réunions) devront être assurés entre le groupe de travail Sandre et le groupe projet de telle sorte que leur cheminement soit cohérent. La présence de deux ou trois membres communs est recommandée.

---

## 4. Livrables et délais

---

Nature du document	Echéance
Scénario d'échange au format simplifié text/csv pour l'ensemble des données chimiques pour le support POISSON, acquises en eaux superficielles continentales	Fin 2018
Scénario d'échange au format simplifié text/csv pour l'ensemble des données chimiques pour le support GAMMARE, acquises en eaux superficielles continentales	Fin 2018
Scénario d'échange au format simplifié text/csv pour l'ensemble des données chimiques pour le support MOLLUSQUE, acquises en eaux littorales	Fin 2018

---

## 📍 5. Membres

---

Nom Prénom - Etablissement	Courriel
Responsable projet AFB ?? Olivier PERCEVAL ??	
ANDRADE Antonio - AFB	antonio.andrade@afbiodiversite.fr
CHARTIN Adrian - AFB	adrian.chartin@afbiodiversite.fr
MORENO Yohann – Secrétariat technique du Sandre	y.moreno@oieau.fr
MEUNIER Dimitri – Secrétariat technique du Sandre	d.meunier@oieau.fr
FERAY Christine - INERIS	Christine.FERAY@ineris.fr
NICOLAI Miguel - AERM	miguel.nicolai@eau-rhin-meuse.fr
BRESSON Jean-Michel - AERM	jean-michel.bresson@eau-rhin-meuse.fr
DUROCHER Jacky - AELB	jacky.durocher@eau-loire-bretagne.fr
SCHULTZ Isabelle - AELB	isabelle.schultz@eau-loire-bretagne.fr
JOLLY Sylvain - AELB	Sylvain.JOLLY@eau-loire-bretagne.fr
BOLZAN Dorothée - AEAP	d.bolzan@eau-artois-picardie.fr

---

## 6. ANNEXE : Fiche d'impact des projets de modification de spécification Sandre

---

Cette fiche a pour objectif de noter les impacts que l'on pressent lors de lancement d'un groupe ad'hoc du Sandre pour modifier des spécifications du Sandre (dictionnaire, scénarios...). Cette fiche doit être remplie avant lancement du groupe ad'hoc. Elle peut être présentée au GPS pour information. Elle peut évoluer dans le temps, en fonction des retours des différents groupes concernés.

### Dictionnaire / scénario concerné :

.....

Version antérieure : .....

### Origine de la demande d'évolution de cette spécification

--

### Compatibilité ascendante avec la version antérieure

Possible	Moyennement possible	Impossible
----------	----------------------	------------

### Dictionnaires impactés

Nom du dictionnaire	Niveau d'impact	commentaires
	<input type="checkbox"/> impact faible <sup>1</sup> <input type="checkbox"/> impact moyen <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> impact fort <sup>3</sup>	
	<input type="checkbox"/> impact faible <sup>1</sup> <input type="checkbox"/> impact moyen <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> impact fort <sup>3</sup>	
	<input type="checkbox"/> impact faible <sup>1</sup> <input type="checkbox"/> impact moyen <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> impact fort <sup>3</sup>	

1 - exemples d'impact faible : ajouter un nouveau concept qui a des liens faibles avec les concepts existants dans le dictionnaire impacté ; modifier un concept qui a des liens faibles avec les concepts du dictionnaire impacté

2 - exemples d'impact moyen : modifier de manière importante la structure d'une partie du modèle du dictionnaire impacté

3 - exemples d'impact fort : reviser complètement le dictionnaire impacté

### Scénarios impactés

Nom du scénario	Niveau d'impact	commentaires
	<input type="checkbox"/> impact faible <sup>1</sup>	

	<input type="checkbox"/> impact moyen <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> impact fort <sup>3</sup>	
	<input type="checkbox"/> impact faible <sup>1</sup> <input type="checkbox"/> impact moyen <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> impact fort <sup>3</sup>	
	<input type="checkbox"/> impact faible <sup>1</sup> <input type="checkbox"/> impact moyen <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> impact fort <sup>3</sup>	

### Principales applications ou banques impactés

Nom application/banque	Niveau d'impact	commentaires
	<input type="checkbox"/> impact faible <sup>1</sup> <input type="checkbox"/> impact moyen <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> impact fort <sup>3</sup>	
	<input type="checkbox"/> impact faible <sup>1</sup> <input type="checkbox"/> impact moyen <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> impact fort <sup>3</sup>	
	<input type="checkbox"/> impact faible <sup>1</sup> <input type="checkbox"/> impact moyen <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> impact fort <sup>3</sup>	

1 - exemples d'impact faible : base ou application à créer ; mise à jour mineur d'une base ou application : ajout d'un ou de quelques champs dans la base, ou modification de la seule interface

2 - exemples d'impact moyen : base ou application existante dont une partie est à revoir, avec une reprise de donnée limitée

3 - exemples d'impact fort : application ou base existante à revoir complètement, avec une reprise de donnée lourde, et qui peut entraîner une perte de donnée potentielle.